

Journal de La Société de la Compagnie Franche de la Marine

Per mare et terras

Janvier 1994,

Vol. 14, No 1



LA SOCIÉTÉ DE LA COMPAGNIE FRANCHE DE LA MARINE

S O M M A I R E

Mot du président.	p.2	Tableau d'honneur 1993. . .	p.6
Éditorial	p.3	Nouvel emblème	p.7
Carignan-Salières	p.4	L'histoire devant les juges . .	p.8
Dîner régimentaire.	p.5	Le <i>Pélican</i> 300 ans plus tard	p.10

Mot du président

DÉJÀ une autre année qui tire à sa fin. Elle aura été marquée par plusieurs activités. Il suffit de souligner l'arrivée du Pélican à Montréal, la visite de la Compagnie Franche de la Marine de Québec à Montréal, la fête de St-Louis à Chambly. De plus, votre société a fait peau neuve en approuvant une nouvelle identité visuelle. Cette dernière est la production d'un ancien de la C.F.M. En effet, le lieutenant Gilles Bienvenu, graphiste de profession et vice-président de la firme BBC, a réalisé notre nouvel emblème. De plus, Gilles s'est joint à l'équipe du journal. Je suis convaincu que son talent saura en améliorer la présentation.

C'est grâce à l'implication d'ancien comme Gilles que nous pourrons faire avancer notre société. Nous avons des projets d'envergure, mais il ne faut pas être trop anxieux. Il faut appliquer le principe des petits pas : lentement mais sûrement. Je vous lance un appel, nous avons besoin de vous. Il faut remonter notre membership en 1994. C'est le temps de faire du recrutement, parlez-en aux gars de votre année. Il est important que les vétérans soient bien représentés car nous allons commencer à ouvrir nos portes à des membres amis. De plus, nous voulons créer un comité pour négocier des avantages pour les membres de notre société (ex. : accès à certains musées, rabais chez certains marchands, etc.).

Alors, n'hésitez pas à compléter le coupon dans ce journal pour renouveler votre carte de membre pour l'année 1994. Notre objectif est de 100 membres vétérans !!!

En terminant, en mon nom et celui de votre conseil d'administration, laissez-moi vous souhaiter nos voeux de bonheur et paix pour 1994.

À bientôt !

Alain Galarneau
Président



Retour vers le... passé !

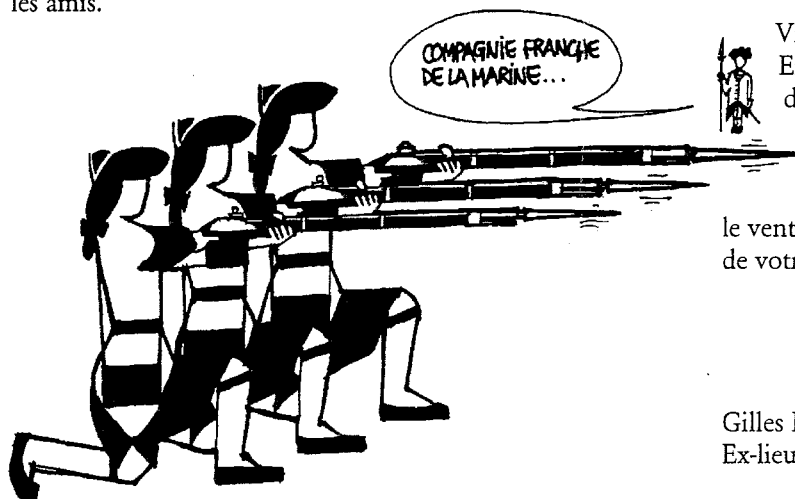
NON pas un retour vers le début du 18^e siècle, mais bien vers les années 1972, 73 et 74.

C'est effectivement ce que j'ai fait cet été. Après presque vingt ans, je suis retourné au Vieux Fort pour assister (en tant que spectateur) à l'inspection et à l'exercice du tir, par une superbe journée du mois de juillet.

J'y étais afin de prendre quelques photos qui devaient me servir de référence pour concevoir la nouvelle identité visuelle de La Société de la Compagnie Franche de la Marine. Ça vous dit quelque chose ? Vous savez, le nouvel organisme qui remplace la défunte «Amicale» ? Moi, je l'ai appris quand Alain Galarnau, le président actuel, m'a demandé de créer une image qui pourrait la représenter. Quel honneur ! J'étais vraiment touché ! D'autant plus que ça me permettait de renouer avec le passé... ou pour ainsi dire revoir les amis.

En tout cas, ça m'a donné le goût de m'impliquer un peu plus... jusqu'à même revêtir l'uniforme du Carignan-Salières pour une journée à Chambly, en tant qu'enseigne.

Mais revenons à cette belle journée de juillet : je suis dans les estrades, caméra en main. La Compagnie avance au son des fifres et tambours. Tout-à-coup, je la vois apparaître sous l'arche qui précède l'aire de spectacle (pour ne pas dire le «parade square»). Je ne peux m'empêcher de regarder et j'en oublie la raison même pour laquelle je suis venu. La formation s'arrête sur l'ordre du capitaine. Tous mes sens sont aux aguets... Vraiment tout y est ! Les uniformes, les couleurs, la musique, les mousquets... et après l'exercice du tir... cette odeur familière... celle de la poudre ! Une multitude de souvenirs refont surface dans mon esprit. Tout y est... sauf que les acteurs sont différents.



Vraiment, ça fait un drôle d'effet. En tout cas, ça me donne le goût de revoir les amis ou du moins de leur dire de s'impliquer davantage : la S.C.F.M. aperçoit l'avenir à l'horizon et a le vent dans les voiles... Elle a besoin de votre participation !

Gilles Bienvenu
Ex-lieutenant

Carignan-Salières

LE régiment de Carignan-Salières a encore été actif cet été. Nous avons participé à deux activités majeures et nous avons dû en refuser.

Le 15 août, nous étions présents au Vieux-Fort. Nous avons présenté notre exercice du tir traditionnel et nous avons participé à la cérémonie de la descente du drapeau avec les Compagnies Franches de la Marine de Québec et de Montréal et le 78th Fraser Highlanders.

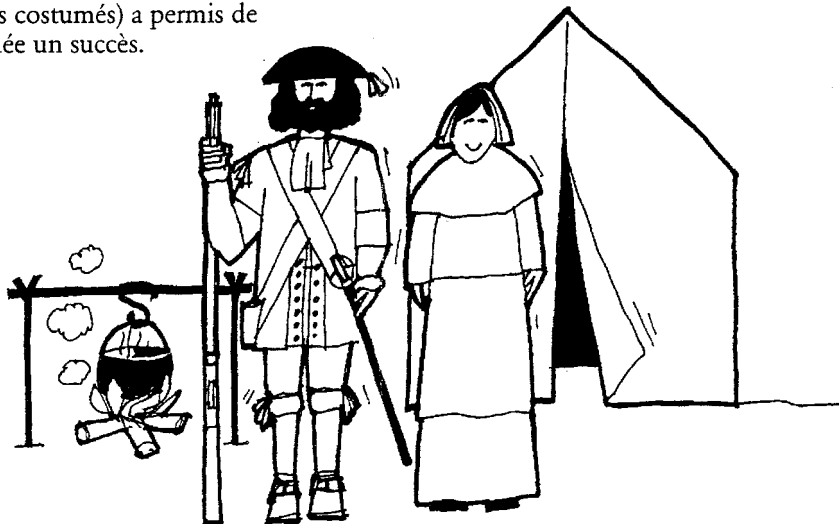
Le 22 août, nous étions à Chambly pour souligner la fête de St-Louis. Avec la C.F.M. de Montréal, nous avons recréé un campement militaire joignant le passé et le présent, c'est-à-dire le 17^e siècle et le 18^e siècle. De plus, la milice de Chambly participait aux activités. La participation des anciens, des épouses et/ou amies et des enfants (tous costumés) a permis de faire de cette journée un succès.

Enfin, nous avons dû refuser une participation au 325^e anniversaire de la ville de Contrecoeur, faute de participants. Cette activité se tenait le 5 septembre, soit pendant le congé de la fête du travail.

Je tiens à remercier tous les participants à ces activités. Nous avons besoin de vous. Surveillez votre journal pour connaître les activités pour la saison 1994.

À bientôt.

Alain Galarneau



Dîner Régimentaire 1993

COMME la saison s'est poursuivie sur un ton d'excellence, il n'en fallait pas plus pour qu'elle se termine au même niveau. C'est avec joie et en sirotant une coupe de punch de la C.F.M. que tous se sont rencontrés à nouveau au United Services Club le soir du 27 novembre afin de clôturer la saison 1993.

Après les remerciements d'usage de la part du Major Duchesneau, tous ont eu droit aux félicitations de notre Colonelle Madame David M. Stewart. Par la suite, la remise des prix de fin

d'année se fit au Salon Cullen Forget où le tout se clôtura par un verre de champagne et un toast à la Compagnie Franche de la Marine.

Merci à tous et à l'an prochain.

Vive la Compagnie Franche de la Marine !
Major Guy P.E. Duchesneau

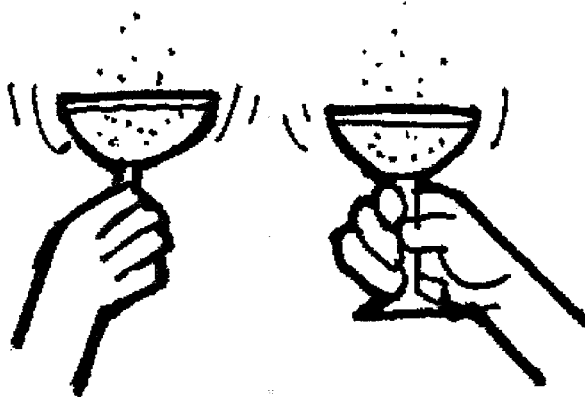


Tableau d'Honneur 1993

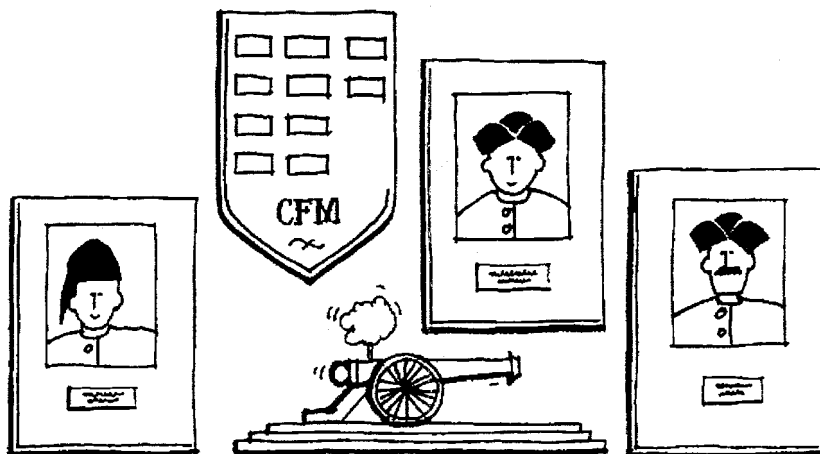
Meilleur Soldat (trophée David M. Stewart)
Anspesade H. Coudraye

Meilleure recrue (trophée de la S.C.F.M.)
Fusilier G. Beauregard

Meilleur Canonnier
M.-A. Dupuis, F. Collin

Meilleure Section (trophée Jean Dupire)
La Brune - Section 1
Ansp. H. Coudraye
M.-A. Barsalou
J.-J. Daunais
B. Villegas
H.-A. Dupuis
G. Beauregard
P. Turbide

Meilleure Section canonier
Royal Louis - Section 2
Ansp. L. P. Carrier
L. Cpl E. McCann
P. Caron
J. Géhin
E. Poirier
F. Collin
A. Lavoie
A. Casavant
P. Simard



Le nouvel emblème de La Société de la Compagnie Franche de la Marine

LA nouvelle identité visuelle illustre par la présence de plusieurs personnages, les différentes fonctions que les anciens membres ont occupées au sein de la Compagnie Franche de la Marine, soit fusiliers, canonniers, musiciens et enfin officiers.

L'emblème a ainsi été conçu de façon à ce que chaque ancien membre de la Compagnie Franche de la Marine puisse aisément s'y retrouver.

La fonte typographique retenue est un caractère qui a été créé et dessiné au XVIII^e siècle, soit à l'époque où les compagnies Franches de la Marine existaient réellement.

Cette nouvelle identité visuelle a été conçue par un ancien membre de la Compagnie Franche de la Marine, le lieutenant Gilles Bienvenu (saisons 1972-1973-1974).

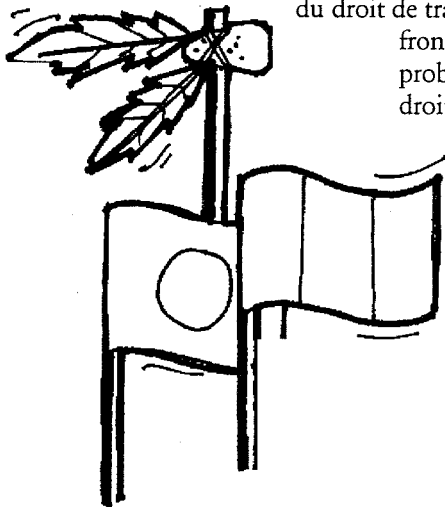


LA SOCIÉTÉ
DE LA COMPAGNIE
FRANCHE
DE LA MARINE

L'histoire devant les juges...

LORS de la seconde guerre mondiale, les Canadiens d'origine japonaise ont tous été envoyés dans des camps d'internement au pays. Leurs biens furent saisis. Dernièrement, le gouvernement canadien a offert ses excuses aux survivants de ces camps ainsi qu'à leurs descendants. De plus, des montants monétaires ont été offerts en compensations pour leurs biens saisis dans les années 40. Les Canadiens d'origine italienne, les pros-Mussolini seulement, ont eux aussi été internés. Certains l'ont même été au vieux fort de l'Île Sainte-Hélène. Ceux-ci demandent maintenant excuses et réparations monétaires au gouvernement canadien.

Les autochtones du pays en ont été les premiers habitants. Maintenant, on entend plutôt parler de leurs droits ancestraux, du droit de pratiquer librement leur commerce, du droit de traverser la frontière sans problème, du droit à



l'autodétermination... Ce refrain est repris à plusieurs occasions et comme il n'est pas bien d'être contre, il a tendance à s'imposer.

Certains membres de communautés religieuses ont été condamnés au Canada pour des délits d'ordre sexuel envers les enfants sous leur charge. Ces crimes furent commis il y a plusieurs décennies et maintenant les enfants sont devenus adultes. Ils ont demandé et, dans certains cas, obtenu des montants d'argent en guise de compensation de la part des communautés religieuses.

Plusieurs fautes ou erreurs ont eu lieu à tous les âges de l'histoire. L'apprentissage de cette histoire permet aux personnes d'aujourd'hui ainsi qu'aux générations futures d'apprendre et de prendre les bonnes décisions. Le problème, c'est qu'on semble vouloir refaire cette histoire, la passer devant les juges pour en extirper les fautes et les erreurs... Jusqu'où allons-nous retourner en arrière pour tout corriger ?

Il est facile de dire aujourd'hui que les Japonais n'auraient pas dû attaquer Pearl Harbour en 1941, que les Français de Napoléon tout comme les troupes hitlériennes plus tard n'auraient survécu au long hiver russe, que les Français n'ont pas suffisamment protégé la Nouvelle-France au milieu du 18^e siècle... C'est facile parce que c'est déjà écrit dans les livres.

Ce qui n'est pas facile, c'est de décider ce qu'on va faire aujourd'hui et quelles en seront les conséquences plus tard. Parce que l'on décide

aujourd'hui, on le décide selon les moeurs d'aujourd'hui, selon les communications d'aujourd'hui, selon les connaissances d'aujourd'hui... Il est très possible que nos actions aujourd'hui soient cataloguées d'erreurs plus tard.

Je suis pour les excuses si la personne, qui a fait la faute, présente ses excuses. Un gouvernement des années 90 n'a pas à s'excuser pour des actions qui se sont passées dans les années 1940... De la même façon qu'un fils n'est pas coupable si le père a fait un crime. Une option du gouvernement présent aurait été de faire en sorte que cette partie de notre histoire soit connue pour que les générations futures n'oublient pas.

Je suis pour les réparations dans les cas suivants :

- Réparations monétaires : Oui, si elles ont lieu quelques années après le fait. Non, si on parle de plusieurs dizaines d'années après; étant donné notre économie, je trouve qu'il est pénible de faire payer aujourd'hui et dans les années qui viennent une faute commise il y a fort longtemps.

- Autres réparations : Je suis d'accord pour regarder tout autre genre de réparations : vérifier et corriger les casiers judiciaires des gens internés au Canada durant la dernière guerre mondiale, ou financer un mémorial par exemple.

Je suis pour les poursuites au criminel de tout individu ayant enfreint la loi tant que cette personne est en vie. Il est cependant faux de juger coupable toutes les communautés religieuses des années 40 et 50 qui s'acquittaient des travaux dont personne ne voulaient.

Il est vrai que les autochtones ont été les premiers habitants de ce pays. Cependant, maintenant nous sommes près de 30 millions au Canada. Nous ne pouvons revenir en arrière, nous sommes tout simplement là, chez nous, dans notre pays. «La terre n'appartient pas à l'homme, c'est l'homme qui appartient à la terre...» Alors, le défi des autochtones n'est pas de vendre des cigarettes, d'ouvrir des casinos ou de faire de l'argent... Leur défi est de mettre fin aux discours politiques, de voir quels sont leurs problèmes et de trouver des solutions pour les régler, mais cela suppose une chose : c'est la voie la plus difficile à suivre. Félix Leclerc a dit qu'on pouvait tuer un homme en le payant sans qu'il travaille...

Il est temps de remettre l'histoire où elle doit être... Quant à la justice, elle suivra son cours...

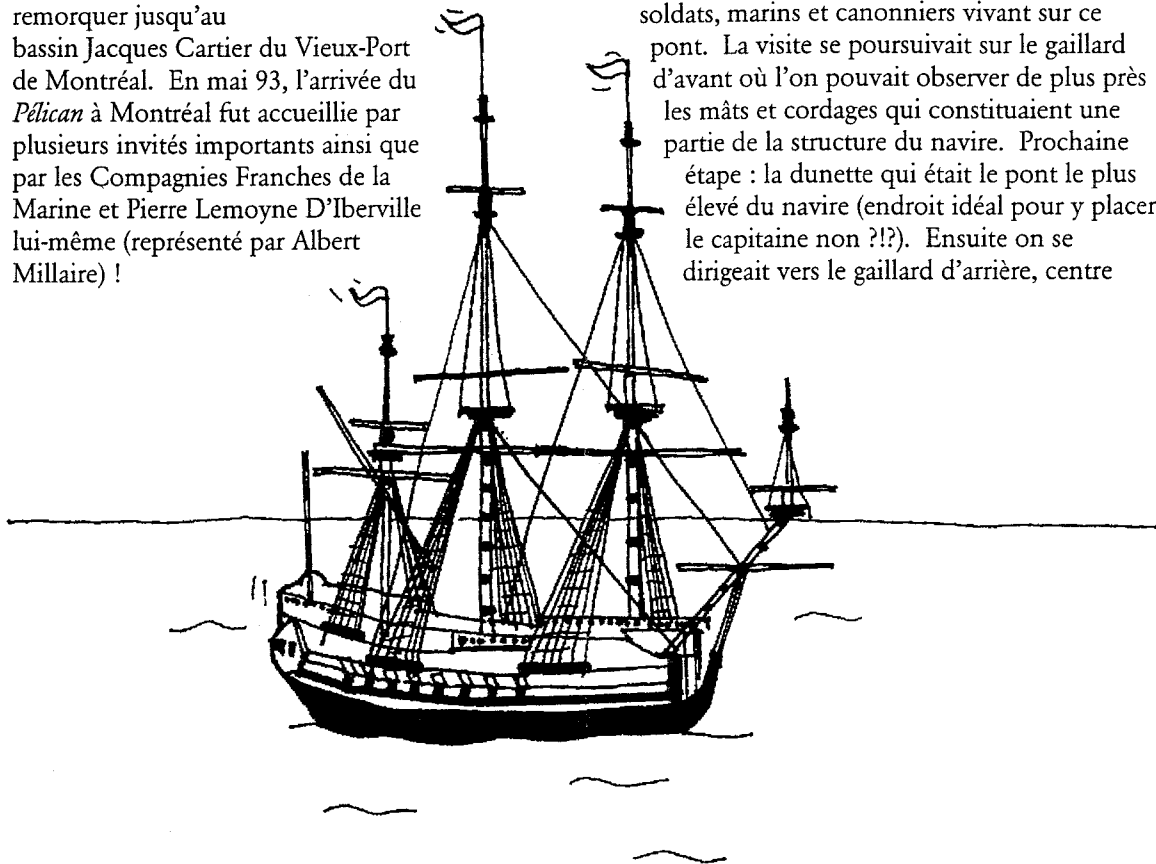
François Durand


Le *Pélican*, 300 ans plus tard...

COMME plusieurs avait probablement remarqué, le navire le *Pélican* ouvrit ses «portes» au public montréalais pour la première fois cet été.

Après de nombreuses embûches, les travailleurs des Chantiers AML inc. ont réussi à terminer le navire pour ensuite le remorquer jusqu'au bassin Jacques Cartier du Vieux-Port de Montréal. En mai 93, l'arrivée du *Pélican* à Montréal fut accueillie par plusieurs invités importants ainsi que par les Compagnies Franches de la Marine et Pierre Lemoyne D'Iberville lui-même (représenté par Albert Millaire) !

Durant tout l'été, les touristes ont été invités à visiter la seule réplique d'un navire de guerre du XVII^e siècle au monde. À l'entrée, on pouvait déambuler sur la grande batterie. C'est l'endroit où l'on retrouvait les batteries de canons de gros calibres (et le sanctuaire des anciens canonnières de la C.F.M. !). On y retrouvait également tous les animaux vivants (pour la nourriture des officiers) et les hamacs qui constituaient les lits des 200 soldats, marins et canonnières vivant sur ce pont. La visite se poursuivait sur le gaillard d'avant où l'on pouvait observer de plus près les mâts et cordages qui constituaient une partie de la structure du navire. Prochaine étape : la dunette qui était le pont le plus élevé du navire (endroit idéal pour y placer le capitaine non ??). Ensuite on se dirigeait vers le gaillard d'arrière, centre





nerveux du navire d'où le pilote donnait ses ordres. De là, on poursuivait la visite par la chambre du capitaine et les quartiers des officiers et des sous-officiers.

Il faut noter au passage que chacune des principales parties du navire était animée par un guide costumé qui faisait découvrir aux visiteurs une partie de la vie à bord d'un navire de cette époque. On retrouvait un capitaine, un commissaire-royal, un chirurgien, un pilote, un gabier, un soldat des C.F.M., un cuisinier, des matelots et bien sûr, un maître-canonnier. Ceux-ci contribuaient à rendre plus agréable la visite grâce à leurs nombreuses informations, leur présence et entrain, et l'aspect théâtral qu'ils apportaient.

Près de 93 000 personnes ont vu le *Pélican* cette année, ce qui en fit le musée le plus populaire de Montréal pour l'été 1993. Quant aux années prochaines, le navire de D'Iberville restera accosté au Vieux-Port de Montréal au moins jusqu'en 1997. Prenez quelques heures pour aller admirer le *Pélican* et qui sait... Pierre Lemoyne D'Iberville vous choisira peut-être pour son prochain voyage !

Louis Valiquette
Directeur du Comité d'histoire

N.B. : Le navire est fermé durant la période hivernale. Il rouvrira ses portes en mai 1994.
Pour plus d'informations, contactez le 861-6701.

Le journal

LE journal «Per mare et terras» est un périodique sans buts lucratifs, publié deux fois l'an par la Compagnie Franche de la Marine, afin de servir et de renseigner ses membres.

Les lecteurs qui désirent faire publier un texte, un dessin ou une photo dans le journal de la S.C.F.M. peuvent le faire en envoyant le tout à l'adresse postale de la Société.

Les textes, dessins ou photos seront publiés au choix de la direction.

Collaboration :

Alain Galarneau
Guy P.-E. Duchesneau
François Durand
Louis Valiquette
Gilles Bienvenu
Jean Scarborough

Conception graphique :

Bouvry Bienvenue Castonguay & associés inc.
(BBC)
Graphiste:
Geneviève Gravel-Racine

Renouvellement de cotisation, 1994 – 15,00 \$

Nom	Prénom
Adresse	app.
Ville	Prov.
	Code Postal
Tél. : (maison)	
Tél. : (travail)	

La Société de la Compagnie Franche de la Marine
C.P. 88040, Succ. Vieux-Longueuil, Longueuil (Québec), J4H 1C8